

des investissements? J'aimerais que le ministre explique pourquoi la chose est impossible. Depuis des années, nous préconisons une politique semblable. Récemment encore, je lisais du chef de la Ligue du Crédit social en Colombie-Britannique une lettre soutenant cette politique.

**L'hon. M. Benson:** Monsieur le président, le plus grand détenteur d'obligations du gouvernement du Canada est la Banque du Canada. La Banque du Canada prend une partie considérable de toute nouvelle émission du gouvernement du Canada. En ce moment, c'est le plus fort titulaire au pays d'obligations du gouvernement du Canada qui servent à financer l'équipement social, suivant les termes employés par le député pour désigner ces dépenses particulières.

Dans le cas du National-Canadien, on a le choix entre deux moyens pour effectuer le financement. Le gouvernement peut emprunter l'argent directement de diverses sources, y compris la Banque du Canada, qui se chargerait d'une bonne partie du prêt, tandis que les banques à charte en assumeraient également une bonne part, puis avancer l'argent à la compagnie de chemin de fer. Ou encore la compagnie de chemin de fer peut emprunter directement, avec la garantie du gouvernement, mais il lui faudrait dans ce cas-là payer un taux d'intérêt plus élevé. Le financement peut se faire de l'une ou l'autre manière.

• (9.40 p.m.)

**M. Leboe:** Monsieur le président, j'aimerais appuyer le plaidoyer tendant à ce que nous élargissions la politique de la Banque du Canada à cet égard puisque, comme nous le savons, l'intérêt que le gouvernement du Canada paye sur les obligations qu'elle détient est reporté au Fonds du revenu consolidé.

**L'hon. M. Benson:** S'il y a profit.

**M. Leboe:** Vous avez fort bien compris. J'aimerais exhorter le gouvernement à élargir continuellement la politique en question de sorte que la Banque du Canada en vienne un jour à détenir une fraction de la dette nationale beaucoup plus grande qu'en ce moment. J'aimerais féliciter le gouvernement de l'avoir accrue de deux à trois pour cent depuis quelques années, et l'inciter à faire davantage.

A la suite du député de Kootenay-Ouest, je demande que la Banque du Canada devienne plus une institution fonctionnelle qu'une acheteuse et vendeuse d'obligations visant simplement à régler le volume de la masse monétaire sans égard aux frais d'intérêt que nous payons aux investisseurs étrangers pour faire ce que nous essayons d'accomplir au Canada.

**M. Herridge:** Monsieur le président, je voudrais faire un autre commentaire. J'ai été fort heureux d'entendre le ministre admettre que la Banque du Canada peut fournir des capitaux pour fins d'investissement en équipement social et qu'elle le fait à l'heure actuelle. Tout ce que je demande c'est que cette politique, lancée à l'origine par le parti social démocratique, soit répandue de telle sorte qu'en définitive nous puissions obtenir tout notre équipement social sans recourir à d'autres pays pour obtenir des prêts et sans y envoyer les intérêts pour répondre à nos obligations.

**L'hon. M. Fulton:** Voilà le plus grand défenseur de l'application du principe de l'équipement social que j'aie jamais vu.

[Français]

**M. Laprise:** Monsieur le président, j'ai écouté avec plaisir, je dirais, l'intervention de l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge). Je suis heureux qu'il ait demandé que la Banque du Canada fournisse des capitaux surtout—du moins, il a mentionné, pour le moment—en ce qui concerne les compagnies de la Couronne.

Alors, j'invite le ministre à mon tour à prendre les mesures pour que la Banque du Canada puisse financer une partie des capitaux de nos compagnies de la Couronne. Je lui demande pour quelles raisons la même Banque du Canada ne pourrait pas financer toute la dette du National-Canadien aussi bien que celles de toutes les autres compagnies de la Couronne? Je constate que, en ce qui concerne le National-Canadien, par exemple, chaque année, depuis quelques années du moins, on nous présente un rapport annuel affichant des surplus, des bénéfices, mais quand on voit ce que cette dette-là coûte en intérêts, on s'aperçoit que ces surplus sont convertis en déficits.

Et c'est la même chose pour la compagnie qui administre la Voie maritime du Saint-Laurent. Depuis sa fondation en 1959, cette compagnie a toujours réalisé des surplus mais, par l'intérêt de sa dette, ces surplus sont convertis en déficits et cela devient un fardeau pour les consommateurs canadiens qui le paient sous forme d'impôts et de taxes lorsqu'ils achètent les produits qui passent par cette voie maritime.

Alors, j'invite le ministre à continuer à bien peser les requêtes qui sont faites ce soir. Je suis heureux de constater que le député de Kootenay-Ouest appuie les réclamations du Crédit social dans ce sens-là. Je ne sais pas si lui voit cette attitude-là comme une forme de socialisme. Pour ma part, je n'en vois pas du tout. Ce serait tout simplement mettre l'argent au service du peuple par la Banque du Canada, et c'est ce que nous réclamons, nous